



## PATR2MC - Introduction

### INTRODUCTION

---

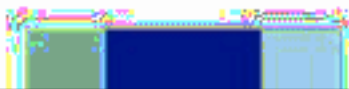
#### Introduction

L'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité constituent des paramètres essentiels de la formation. Le master inter-universitaire de spécialisation est le seul, en Communauté française de Belgique, à couvrir globalement le champ de la conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier et de ses spécificités.

Depuis sa création en 2008, le master a permis de réunir des auditoires de taille conviviale, promouvant la conduite de travaux et projets conjoints, et favorisant la rencontre entre des étudiants des trois régions de Belgique, mais également de plusieurs pays (Algérie, Brésil, Cuba, France, Espagne, Liban, Luxembourg, Maroc, Tunisie...). Tous les diplômés du master spécialisé bénéficient de la possibilité de se voir octroyer l'agrément d'expert en patrimoine autorisant les opérateurs concernés (personnes physique ou morales), par application du Code wallon du Patrimoine, à établir des fiches patrimoniales, de concevoir des projets de restauration, de mettre en Œuvre et de suivre des chantiers sur les biens classés en Région wallonne.

Le master offre :

- un programme organisé par 5 universités (l'Université catholique de Louvain, l'Université de Namur, l'Université de Liège, l'Université libre de Bruxelles et l'Université de Mons), et une haute école (la Haute Ecole Charlemagne) ;
- une formation multidisciplinaire ;
- la vision nécessaire pour intervenir sur l'ensemble du patrimoine architectural, urbain, rural ou paysager ;
- l'analyse sociologique et prospective du patrimoine, dans les aspects culturels et économiques de la conservation intégrée ;
- une formation assurée par des équipes de spécialistes et des experts extérieurs.



## Votre profil

Ce master est accessible si vous possédez un grade académique

- d'architecte et d'architecte paysagiste,
- de master en ingénieur civil architecte,
- en ingénieur civil des constructions,
- en histoire de l'art et archéologie.

Possibilité d'admission sur dossier (voir les [conditions d'accès](#) du master).

## Votre programme

### Structure

Le programme comporte 120 crédits répartis en deux blocs annuels et est composé de sept modules décomposés en onze unités d'enseignement. Ces ensembles thématiques structurent un programme à visée exhaustive et ambitieux, totalisant 120 crédits répartis en deux blocs annuels ou plus, si l'étudiant-e fait valoir un droit d'allègement l'autorisant à valider son programme sur une plus longue durée (voir [conditions spécifiques d'allègement](#)).

### Contenu

Le module initial du premier quadrimestre du premier bloc annuel permet à chaque étudiant-e de remettre à niveau ses connaissances dans les domaines qui lui sont moins familiers, selon sa formation initiale en histoire de l'art, archéologie, architecture ou ingénierie des constructions (définitions, notions et spécificités du patrimoine culturel immobilier). Inversement, le deuxième quadrimestre du second bloc annuel ménage le temps nécessaire pour se concentrer sur les stages et le travail de fin d'études, présenté devant le jury et au cours d'une séance publique assortie d'une exposition de posters.

Quelque soit la discipline de chacun-e, un des objectifs consiste initier à la bonne gestion des pratiques et à sensibiliser à une interaction mieux coordonnée entre les entreprises, les artisans indépendants, les praticiens spécialisés, les experts en études préalables, les maîtres d'ouvrage, les administrations compétentes et les auteurs de projet. Dans cette perspective, l'établissement du master-plan et du dossier de restauration ainsi que le suivi de chantier constituent un module à part entière. Les études préalables, notamment les diagnostics et matériaux des gros et second Œuvres, ainsi que la nécessité de préserver le caractère des biens concernés et de les adapter aux besoins et normes contemporains, par exemple en étudiant le fonctionnement des structures et équipements techniques, complètent l'approche multidisciplinaire des bâtiments. Les vestiges ruinés, entre autres archéologiques, et les parcs et jardins historiques achèvent de prendre en considération tous les aspects du patrimoine immobilier. Un module est orienté vers les pratiques, par le biais de séminaires, de stages, de visites, d'excursions et d'un voyage annuel. Complétant les interventions d'invités extérieurs, le cycle de conférences « patrimoine » rythme également l'année académique de rencontres ouvertes au public.

### Organisation

La formation est coordonnée par des titulaires issus de 11 facultés de philosophie et lettres, d'architecture, d'ingénierie architecturale, polytechniques et des sciences appliquées et d'une Haute Ecole de 9 campus francophones du pays (Bruxelles et Wallonie). De nombreux experts extérieurs (architectes et ingénieurs d'entreprises privées et de bureaux d'études), des praticiens de haut niveau de laboratoires et d'ateliers renommés ainsi que des artisans qualifiés et hautement spécialisés, tant en conservation qu'en restauration, participent intensivement aux formations. Tous partagent leurs savoirs faire, théoriques et méthodologiques sur chantiers, en laboratoire ou en auditoire. Plus que sur les campus concernés (Mons, Bruxelles, Louvain-la-Neuve, Gembloux, Namur, Liège), les cours et les évaluations sont le plus souvent centralisés dans le superbe écrin du [Centre de formation aux métiers du patrimoine à l'abbaye de la Paix-Dieu](#) qui est partenaire de la formation (AWaP, Amay). Ils sont aussi régulièrement organisés sur le terrain (chantiers, sites, visites

## PATR2MC - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

La sauvegarde du patrimoine s'inscrit à la fois dans la philosophie de « conservation intégrée » prônée par le Conseil de l'Europe et dans une politique de développement durable impliquant les reconversions économique, sociale et culturelle indispensables à la survie de ce patrimoine. Réhabiliter le bâti ancien, lui rendre une valeur d'usage liée à son époque et le restaurer imposent aussi de prendre en compte l'environnement, d'utiliser des techniques et des matériaux traditionnels ou de leur substituer des techniques nouvelles éprouvées et adéquates.

Le master de spécialisation vise à développer les capacités de réflexion et de conceptualisation préalables aux interventions sur l'ensemble du patrimoine architectural, urbain, rural ou paysager. Il prend également en compte l'analyse sociologique et prospective du patrimoine, tant dans les aspects culturels qu'économiques de la conservation intégrée.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Poser le socle de connaissances communes et pluridisciplinaires requis ;
2. Situer la problématique spécifique de la conservation-restauration ;



o

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis de222apprentissage



## PATR2MC - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

---

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.*

*Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

*Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repr 6p8 1 cm 0 0 m991 0 I 492.8909cn à l'université.*

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **B2** du [Cadre européen commun de référence](#) .

À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de l'Université justifiant un enseignement en français peut être acceptée.

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DELF](#) ou [TCF](#) .

## PÉDAGOGIE

---

La sauvegarde du patrimoine s'inscrit à la fois dans la philosophie de « conservation intégrée » prônée par le Conseil de l'Europe et dans une politique de développement durable impliquant les reconversions économique, sociale et culturelle indispensables à la survie de ce patrimoine.

Réhabiliter le bâti ancien, lui rendre une valeur d'usage liée à son époque et le restaurer imposent aussi de prendre en compte l'environnement, d'utiliser des techniques et des matériaux traditionnels ou de leur substituer des techniques nouvelles éprouvées et adéquates.

Le master de spécialisation vise à développer les capacités de réflexion et de conceptualisation préalables aux interventions sur l'ensemble du patrimoine architectural, urbain, rural ou paysager. Il prend également en compte l'analyse sociologique et prospective du patrimoine, tant dans les aspects culturels qu'économiques de la conservation intégrée.

L'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité constituent des paramètres essentiels de la formation. Le master de spécialisation conjoint est le seul, en Communauté française de Belgique, à couvrir globalement le champ de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel immobilier et de ses spécificités.

L'intégration des savoirs disponibles au sein de toutes les institutions universitaires d'une part, et des compétences de spécialistes de disciplines particulières d'autre part, permet de faire de cette formation un pôle d'excellence.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## GESTION ET CONTACTS

---

**Président du comité de gestion interuniversitaire, de la commission de programmes et des jurys :** Prof. François Blary, ULB

**Secrétaire académique de la commission de programme et du comité de gestion :** Prof. Jérémy Cenci, UMon

**Secrétaire de jury :** Prof. Caroline Bolle, LOCI Tournai, UCLouvain

**3e membre du jury restreint :** Prof. Caroline Heering, UCLouvain

**Organisation pratique (cours, horaires, accueil) - Secrétariat administratif :** A.-F. Barthélémy

Centre de formation aux métiers du patrimoine « la Paix Dieu » AWaP

rue Paix-Dieu, 1b, 4540 Amay [annefrancoise.barthelemy@awap.be](mailto:annefrancoise.barthelemy@awap.be)

Tél. +32 (0)85 410 365 • Fax +32 (0)85 410 380

**Agenda, horaires (intranet) et informations générales (internet) :** [www.masterpatrimoine.be](http://www.masterpatrimoine.be)

**Institutions partenaires :**

UCLouvain, ULB, ULiège, UMon, UNamur

Haute Ecole Charlemagne

**Institution référente :** UCLouvain

**Resp. académique du programme dans l'institution référente :** Laurent Verslype, FIAL, UCLouvain

**Gestion académique - Secrétariat administratif**

Secrétariat « histoire de l'art, archéologie et musicologie »

Faculté de philosophie, arts et lettres - FIAL

Collège Érasme – Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.13

1348 Louvain-la-Neuve [secretariat-arke@uclouvain.be](mailto:secretariat-arke@uclouvain.be)

Tél.: +32 (0)10 47 48 50

## Gestion du programme